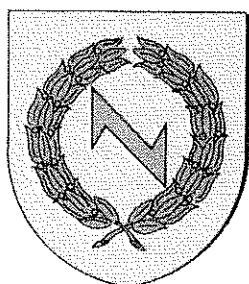


PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Bartenheim

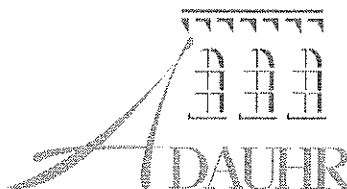


4.8. Système d'élimination des déchets

P.L.U. approuvé le 17 février 2014 par
délibération du Conseil Municipal



Am
Le Maire



2014

Elimination des déchets

La Communauté de Communes des Trois Frontières a en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères de l'ensemble de la population des communes membres.

Elle exerce cette compétence depuis 1992, date à laquelle est instauré le tri sélectif des déchets à la source. Ce tri est indispensable pour améliorer le recyclage et la valorisation des déchets qui permettent de réduire les coûts de traitement des ordures ménagères.

Concrètement, il s'organise selon la nature des déchets autour de trois modes de collecte complémentaire :

1. Le ramassage en porte à porte : grâce à l'utilisation de deux bacs poubelles distincts, il permet de collecter les déchets ménagers en séparant la partie compostable (bac vert) de la partie incinérable (bac beige).
2. La collecte et le tri des déchets recyclables c'est-à-dire le verre, le papier/carton et les bouteilles plastiques s'effectuent au travers d'un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) constitués de conteneurs adaptés répartis sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et accessibles librement.
3. Les autres déchets et notamment les déchets volumineux ou dangereux qui ne sont pas acceptés dans les bacs doivent être déposés en déchetterie

L'incinérateur de Sausheim montre une tendance à se rapprocher de la saturation. Il est dimensionné pour 135 000 tonnes de solides (ordures ménagères, déchets municipaux, déchets industriels banals, encombrants ménagers) et 35 000 tonnes de boues de stations d'épuration. En 2007, les flux de solides traités par l'incinérateur étaient de l'ordre de 140 000 tonnes.

Une redévance incitative, favorisant le tri sélectif, va être instaurée. Les efforts de collecte des déchets alimentaires permettent déjà de réduire sensiblement les volumes amenés à l'incinérateur de Sausheim.

Déchets produits, en kilogrammes par habitant et par an.
Source : ADEME – Conseil Général du Haut Rhin

Déchets totaux (kg/hab./an)	OMR (kg/hab./an)	Collecte sélective (kg/hab./an)	Autres (kg/hab./an)
Bartenheim			102
Communauté de communes des Trois frontières (2011)	669	88	99
Haut Rhin (2009)	604	101	247
France (2007)	594	316	203